

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° **CP-2022/09/29-3/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220929-lmc100000024272-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/10/2022

Réception Préfet : 07/10/2022

Publication RAAD : 11/10/2022

OBJET : Politique départementale en faveur de l'Attractivité Territoriale : attribution d'une subvention à l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements (ORME) via l'Université Gustave Eiffel.

Le Département de Seine-et-Marne dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université Gustave Eiffel votée en assemblée départementale le 04 février 2022 engage une étude d'impact du stade nautique d'Ile-de-France à Vaires-sur-Marne dans le cadre des jeux olympiques d'été de 2024 par l'intermédiaire de l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements (ORME). A ce titre, il est proposé de voter une convention de financement avec ce laboratoire pour la première phase d'étude dans le cadre du partenariat avec l'Université Gustave Eiffel.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le code de l'Éducation,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1^{er} juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 16 décembre 2021 relative au Budget primitif 2022 : Attractivité du Territoire,

VU la délibération du Conseil départemental n° 2/02 du 04 février 2022 relative à la convention de partenariat et d'objectifs avec l'Université Gustave Eiffel (UGE),

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer au nom du Département, la convention se trouvant annexé à la présente décision, fixant les conditions et les modalités d'attribution de cette subvention.

Article 2 : d'imputer le montant de cette subvention sur les crédits de l'action « Attractivité du territoire », opération « Mission olympique (DF22) » au budget primitif 2022 et de les attribuer lors de la Commission permanente du 2 décembre 2022.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY
M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Anthony GRATACOS
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'a pas pris part au vote (1) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI, en sa qualité de représentante du Département au sein du CA de l'Université Gustave Eiffel.



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne